

CHAP 6 – LA SOCIÉTÉ EST-ELLE ENCORE CAPABLE D'INTEGRER LES INDIVIDUS ?

Introduction :

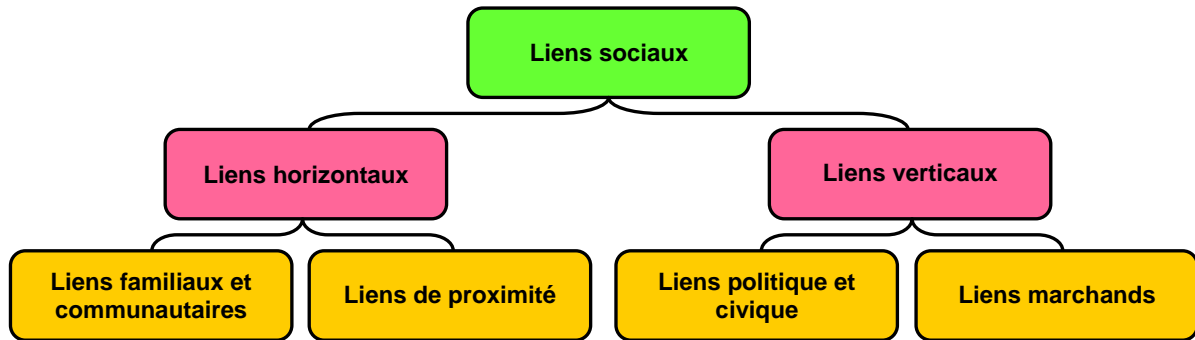
1. **La sociologie est née à la fin du XIXe siècle, au moment où les sociétés occidentales** connaissent de profonds changements (démocratisation progressive, industrialisation, urbanisation, laïcisation, individualisation, qui permettent à l'individu de s'affranchir des cadres de pensée et de comportement religieux). L'interrogation centrale tourne autour du **lien social** de la **cohésion sociale**, *c'est à dire de la capacité de la société à unir tous ses membres et à entretenir des relations sociales*, des réseaux de sociabilité. La croissance et le développement économique ont besoin de cohésion sociale car les activités économiques ne peuvent se dérouler normalement que dans un cadre social relativement stable. Ainsi, on n'investira pas si l'on ne sait pas de quoi demain sera fait. Mais, en même temps, la croissance et le développement déstabilise les relations sociales. En effet, les modifications des structures économiques et sociales remettent en cause les compromis relationnels qui s'étaient noués auparavant.
2. **Cette problématique du lien social et de la solidarité est toujours d'actualité.** De nos jours, certains observateurs s'inquiètent d'une perte du lien social et de la cohésion sociale dans les sociétés post-industrielles occidentales, comme semblent le révéler un certain nombre d'indicateurs :
 - ✓ Le chômage de masse qui touche, depuis une trentaine d'année, les plus défavorisés ce qui peut expliquer qu'une fraction de la population des pays riches reste pauvre et l'apparition de phénomènes d'exclusion (les SDF, les marginaux).
 - ✓ La désyndicalisation, la montée de l'abstention aux élections, la baisse du sentiment patriotique, le repli communautaire...sont autant de signes d'un manque d'esprit civique, d'une perte d'engagement pour le collectif, pour la société.
 - ✓ L'augmentation des inégalités, en particulier de l'inégalité des chances face à la réussite scolaire, l'inégal accès à un emploi stable, à un logement décent... révèlent un tissu social qui se déchire.
 - ✓ La hausse récente des conflits sociaux pour le partage des richesses, le mouvement étudiant, les émeutes urbaines...montrent que les groupes sociaux ont du mal à vivre ensemble.
 - ✓ La croissance des divorces, la montée du racisme et de l'antisémitisme, la croissance de la délinquance, l'existence de discriminations sociales, spatiales, ethno-raciales...semblent également indiquer que le lien social entre les individus est en train de se distendre.
3. **Comment peut-on interpréter ces évolutions ?** Y-a-t-il une crise de l'intégration et de la régulation sociale ? Comment la société tient-elle debout alors qu'elle est soumise au changement social ? Le développement de l'individualisme risque-t-il de remettre en cause les relations sociales et, donc, la société ? Quel est le rôle des grandes institutions dans l'intégration des individus, leur régulation et la construction d'une société cohérente ? Que se passe-t-il lorsque les individus manquent de liens sociaux ? Que peut faire l'Etat pour remédier à une telle situation ? Les politiques de protection et de cohésion sociales de l'Etat sont-elles suffisantes ? Doivent-elles être complétées par les actions des associations ?

61 – L'INDIVIDUALISME REMET-IL EN CAUSE LA COHESION SOCIALE ?

A – Qu'est-ce qui rend la société solidaire ?

a) – **Le rôle du lien social dans la cohésion sociale**

1. **La cohésion sociale** correspond à une situation dans laquelle les membres d'une société entretiennent des liens sociaux, partagent les mêmes valeurs et ont le sentiment d'appartenir une même collectivité. La cohésion sociale suppose donc une **société intégrée** et une **société régulée** comme le pense Emile Durkheim (1868-1917).
2. **La cohésion sociale suppose donc du lien social.** Le lien social désigne l'ensemble des relations qui unissent les individus faisant partie d'un même groupe social ou d'une même société. Ce lien peut être plus ou moins fort dans le temps et dans l'espace. On peut distinguer deux grands types de liens sociaux :
 - **Les liens sociaux horizontaux** : ils unissent l'individu à ses groupes sociaux d'appartenance. Les liens familiaux, les liens amicaux, les liens professionnels, les liens religieux, les liens communautaires, en font partie.
 - **Les liens sociaux verticaux** : ils unissent l'individu à la société. Le lien politique, composé des droits et des devoirs du citoyen, le lien marchand, constitué de contrats et de conventions reliant le salarié consommateur au marché, en sont des exemples.

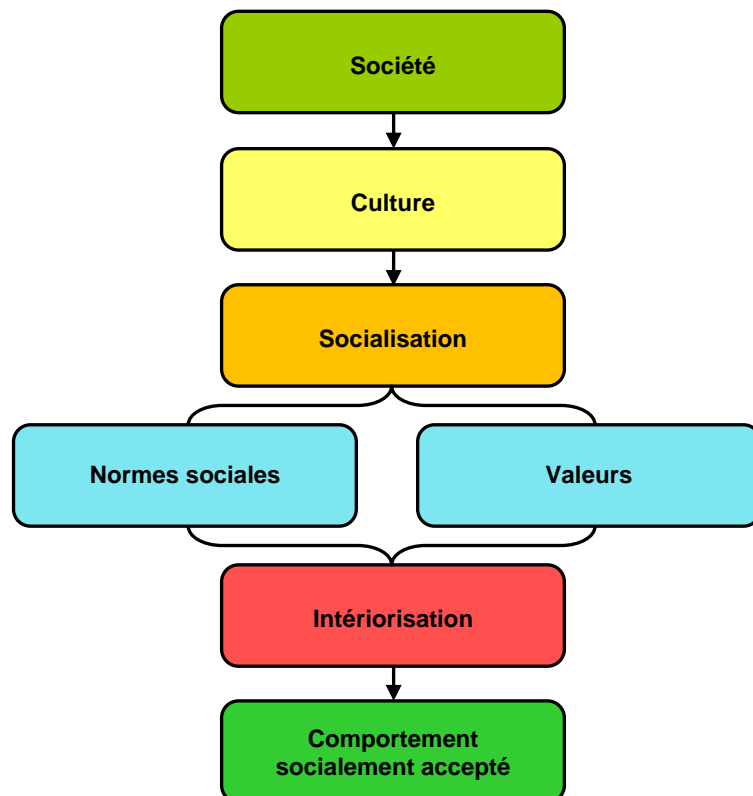


3. **Le lien social implique une sociabilité des individus.** La sociabilité se définit comme la capacité d'un individu ou d'un groupe à nouer des liens sociaux, à s'intégrer dans des réseaux sociaux. Elle se développe, notamment, par la socialisation. En effet, pour qu'il y ait cohésion sociale, il ne suffit pas que les individus aient des relations entre eux. Ils doivent aussi partager des valeurs et des normes communes.

b) – Le rôle de la socialisation dans la cohésion sociale

1. **La socialisation** est le processus par lequel un individu, tout au long de sa vie, apprend et intériorise toutes les normes sociales et les valeurs qui vont lui permettre de définir sa propre personnalité sociale et de s'intégrer au groupe social et à la société auxquels il appartient.
- **Les valeurs** sont des idéaux collectifs plus ou moins formalisés qui orientent nos conduites (l'égalité, la liberté, l'honnêteté, l'argent,...sont des valeurs). Elles constituent une morale qui donne aux individus les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle.
 - **Les normes sociales** sont des modèles de comportement socialement acceptés qui découlent du système de valeurs de la société et qui régissent les conduites individuelles et collectives (le respect d'autrui implique des règles de politesse, les interdictions du meurtre, du vol, et l'aide aux personnes en danger...). Ces normes sont **impératives** pour les individus et s'accompagnent d'un système de **sanctions** positives ou négatives.

La socialisation apparaît comme nécessaire pour pouvoir vivre en société. En effet les règles de la vie en société ne sont pas inscrites à la naissance dans l'organisme biologique de l'être humain. Donc chaque nouvelle génération doit apprendre les modèles de la société dans laquelle elle est amenée à vivre. Ainsi les individus vont **intérioriser** des modèles, des contraintes, à tel point qu'elles n'apparaissent plus comme telles (par exemple l'usage de la fourchette, ou la monogamie en France). Les contraintes apparaissent comme naturelles.



2. La socialisation se présente donc :

- ✓ **Comme l'acquisition de connaissances, de modèles, de valeurs, de symboles, bref de manières de faire, de penser, de sentir.** La période la plus intense est l'enfance (propreté, goûts culinaires, langage, rôles...), toutefois la socialisation se poursuit tout au long de la vie.
- ✓ **Comme l'intégration de la culture à la personnalité :** l'individu va se conformer aux règles. C'est grâce à cette intégration des éléments socioculturels que le poids du contrôle social externe n'est en définitif que peu ressenti consciemment. L'individu n'a pas le sentiment d'obéir à la pression d'une autorité extérieure, c'est de sa propre conscience que jaillit la source de sa conformité.
- ✓ **Comme l'adaptation de la personne à son environnement social :** elle appartient à la famille, au groupe, à l'entreprise, à la religion, à la nation. Bref l'individu appartient à une collectivité (nous les français, nous les jeunes, nous les lycéens, nous les femmes...). L'individu peut communiquer avec les autres membres de la société dont il partage les idées, les goûts et les aspirations qui lui permettent de s'identifier au nous collectif.

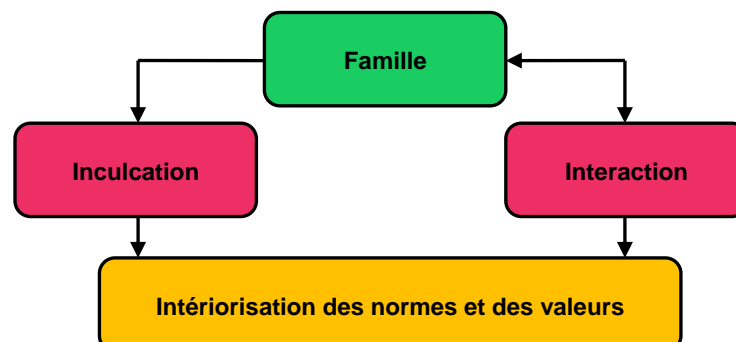
3. A la suite de Peter Berger et Thomas Luckmann, on distingue deux types de socialisation :

- ✓ **La socialisation primaire** qui correspond à la socialisation de l'enfance. L'apprentissage des normes se fait auprès des membres de la famille (parents, frères, sœurs). Elle est particulièrement forte car l'enfant a tout à apprendre : langage, postures physiques, rôles sexuels et sociaux, goûts... A ce stade, on pourrait dire que la socialisation n'est rien d'autre qu'un conditionnement qui inscrit la société dans l'individu. La famille, l'école, les médias et les pairs sont les principaux agents de la socialisation de l'enfant. Cette socialisation primaire doit :
 - Permettre à l'enfant de construire son identité ;
 - Favoriser son adaptation et son intégration à la vie sociale ;
 - Assurer un certain degré de cohésion sociale au sein du groupe ;
 - Réaliser la reproduction de l'ordre social établi.
- ✓ **Les socialisations secondaires** concernent l'adolescent et l'adulte aux principales étapes de sa vie, qui leur permettent de s'intégrer dans des groupes sociaux particuliers : insertion professionnelle, formation d'un couple, naissance des enfants, retraite... Elle est le fruit d'une interaction entre l'individu et les autres. La socialisation secondaire est ainsi beaucoup plus instable et donc davantage source de transformation de la réalité objective à partir de la réalité subjective. Ainsi, un homme salarié qui porte une cravate lors de ses premières expériences professionnelles pourra y renoncer facilement s'il s'aperçoit que les autres n'en portent pas. En revanche, il n'arrivera jamais tout nu au travail. La socialisation primaire porte donc sur des normes générales (être habillé hors de la sphère intime) alors que la socialisation secondaire porte sur des normes ponctuelles et locales.

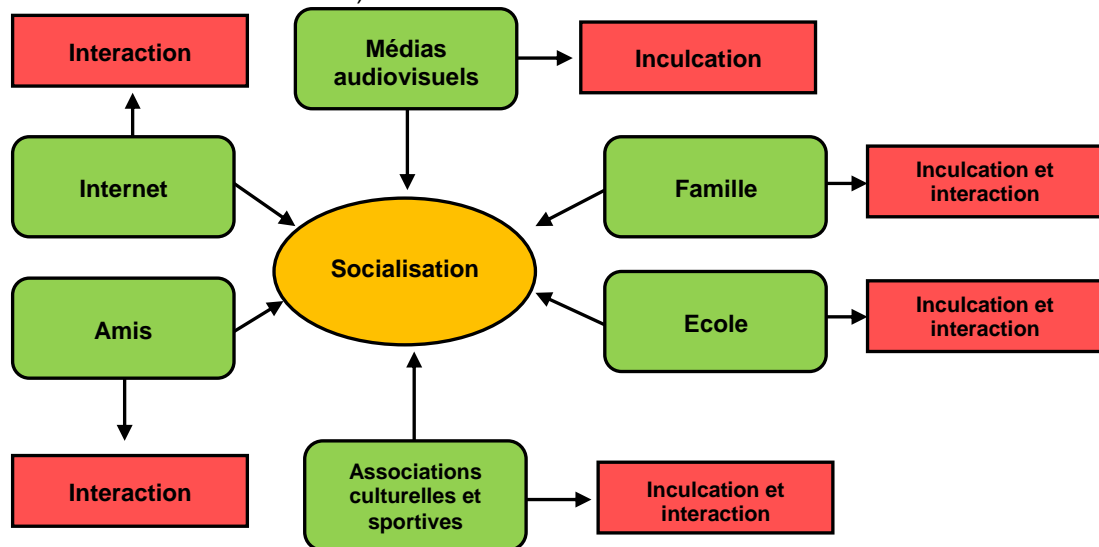
4. **Plusieurs instances participent à la socialisation primaire :**

- ✓ **La famille joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs et des normes sociales aux enfants.** Elle inculque au petit enfant :
 - **Les normes linguistiques :** savoir parler comme il faut, quand il faut et où il faut ;
 - **Les façons de se tenir :** savoir marcher, savoir rester assis, savoir pédaler, savoir nager... ;
 - **Les règles de politesse :** savoir dire bonjour, savoir saluer, savoir recevoir, savoir manger... ;
 - **Les normes d'hygiène :** savoir être propre, savoir se soigner... ;
 - **Les idées et la morale** spécifiques à la société et au groupe d'appartenance : valeurs religieuses, valeurs philosophiques, valeurs politiques...

Ces normes et ces valeurs vont être **intériorisées** par l'enfant qui va essayer de se conformer aux prescriptions reçues.



- ✓ **L'école est également une instance de socialisation.** D'une part, elle transmet des connaissances utiles pour comprendre le monde dans lequel vit l'individu. D'autre part, elle apprend aux enfants et aux adolescents les règles de vie en collectivité qui leur permettent de mieux s'intégrer dans la société. Enfin, elle rassemble des jeunes de milieux sociaux différents qui s'apprennent mutuellement des normes et des valeurs propres à leurs milieux sociaux.
- ✓ **Enfin, la famille et l'école ne sont pas les seules institutions qui socialisent.** Les pairs, c'est-à-dire les groupes du même âge, les médias, l'entreprise, sont autant d'institutions qui proposent des modèles de comportement qui peuvent contredire la socialisation familiale (l'apprentissage de la cigarette se fait souvent dans le cadre d'un groupe d'amis, les connaissances apportées par l'école peuvent remettre en cause les savoirs familiaux...).



5. **La socialisation suppose une intériorisation des normes et des valeurs.** Ce processus d'intériorisation peut être obtenu de plusieurs façons :
 - ✓ **Par inculcation ou injonction**, c'est-à dire transmission volontaire et méthodique des normes et des valeurs. Pour Emile Durkheim la socialisation est « *une éducation méthodique et autoritaire de la jeune génération en vue de perpétuer et de renforcer la solidarité sociale* ». La famille et l'école apprennent à l'enfant les règles de vie en société, des valeurs éthiques ou morales qui s'impriment dans l'esprit de l'individu (« bien travailler », « être poli », « respecter les autres »). Cette éducation suppose tout un jeu de sanctions et de récompenses. Ainsi, la famille apprend les rôles sexuels en les imposant au moyens de sanctions informelles (reproche lorsqu'un garçon pleure, approbation lorsqu'une fille se fait belle...).
 - ✓ **Par imprégnation ou répétition ou familiarisation**, c'est à dire par un renouvellement fréquent des mêmes expériences et des jeux de rôles qui permettent l'acquisition inconsciente des modèles de comportement. Ainsi, les jouets sont sexuellement différenciés pour apprendre aux enfants les différents rôles correspondant à leurs statuts sociaux futurs. Ceci peut aboutir à un véritable conditionnement qui conduit l'individu, par la force de l'habitude, à réagir de la même façon à un certain nombre de stimuli (voir le chien de Pavlov), ce qui développe des réflexes conditionnés adaptés à la vie en société. Les élèves restent assis en classe sans même y réfléchir.
 - ✓ **Par interaction**, c'est à dire par contact avec autrui qui amène l'individu à s'identifier à un modèle, à l'imiter, à corriger son comportement et à l'ajuster aux exigences de son milieu social. Ainsi, avant 7 ans, l'enfant s'identifie aux parents et imite leurs comportements sexués pour se mettre à la place des autres et se percevoir en fonction du regard d'autrui. Le petit garçon s'identifie à son père. La petite fille à sa mère. Une jeune fille peut s'identifier à sa grande sœur pour adopter les pratiques culturelles qui lui permettront de réussir à l'Ecole. Les adolescents s'identifient à leurs pairs. Autrement dit, l'individu lui-même contribue à sa socialisation, au travers des efforts cognitifs par lesquels il cherche, dès son plus jeune âge, à décoder les signes qu'il reçoit et à en émettre.
6. Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et l'allongement de la période de scolarisation de nouvelles formes de socialisation se développent :
 - ✓ **La socialisation inversée** : alors que les formes traditionnelles sont généralement descendantes la socialisation inversée va des enfants vers les adultes. Par sa résistance aux ordres, par la négociation qu'il mène en permanence avec ses parents, par ses remarques, l'enfant peut socialiser à son tour ses parents en modifiant leurs pratiques sociales. C'est le cas par exemple dans le domaine de l'informatique, en particulier dans les milieux populaires.
 - ✓ **la socialisation horizontale** : cette fois le processus de socialisation ne se déroule plus entre générations mais à l'intérieur d'une génération généralement dans le groupe de pairs. Cela est facilité par le développement de la téléphonie mobile, des blogs et des réseaux sociaux.

7. **Les méthodes de la socialisation ont changé au cours du temps.** Autrefois, **l'inculcation** des normes et des valeurs se faisait sous un mode autoritaire. Les enfants devaient obéir à leurs parents et se comporter comme on le leur demandait. De nos jours, la famille s'est **démocratisée**. L'enfant est un membre à part entière de la famille. Il a son mot à dire. L'éducation se fait plus sous le mode de **l'imitation** et de **l'interaction** au point que les parents sont autant socialisés par leurs enfants qu'ils ne les socialisent. **Les interactions sont des actions réciproques porteuses d'influences mutuelles entre les êtres sociaux. Les acteurs ne sont pas passifs vis-à-vis des normes et des valeurs en vigueur dans la société à un moment donné.** Ainsi, les mouvements féministes ont su remettre en cause les rôles traditionnels attribués à la femme au nom de l'indépendance des femmes et de l'égalité entre les sexes.

c) – **Intégration et régulation sociales sont nécessaires à la cohésion sociale**

1. **L'intégration sociale** suppose que les individus appartiennent à un groupe social et aient des relations sociales au sein de ce groupe. Elle prend donc deux sens :
- ✓ **L'intégration de l'individu dans le groupe** suppose qu'il adopte le mode de comportement du groupe (les normes) et ses idéaux (les valeurs) afin qu'il puisse nouer des relations avec les autres membres du groupe. Cela passe par un **processus de socialisation** par lequel un individu apprend et intériorise les modèles culturels (normes, valeurs, rôles) du groupe social auquel il appartient ou par un **processus d'acculturation** par lequel les individus adoptent des éléments d'une culture qui n'est pas la leur tout en les réinterprétant à l'aide de leur filtre culturel. Les enfants, les immigrés, les nouveaux membres d'un groupe, ont à accomplir cette démarche pour être intégrés.
 - ✓ **L'intégration de l'individu par le groupe** est un processus d'acceptation de l'individu par le groupe qui lui reconnaît son appartenance. Les immigrés, les handicapés, les pauvres, peuvent subir ce refus d'intégration. Le contraire de l'intégration sociale, c'est donc **l'exclusion, le rejet, l'ostracisme**.

En conséquence, une société est intégrée si les individus ont des **comportements communs**, une **conscience d'appartenir au groupe** et une forte **sociabilité**, c'est-à-dire des relations sociales intenses et une capacité à nouer des relations sociales.

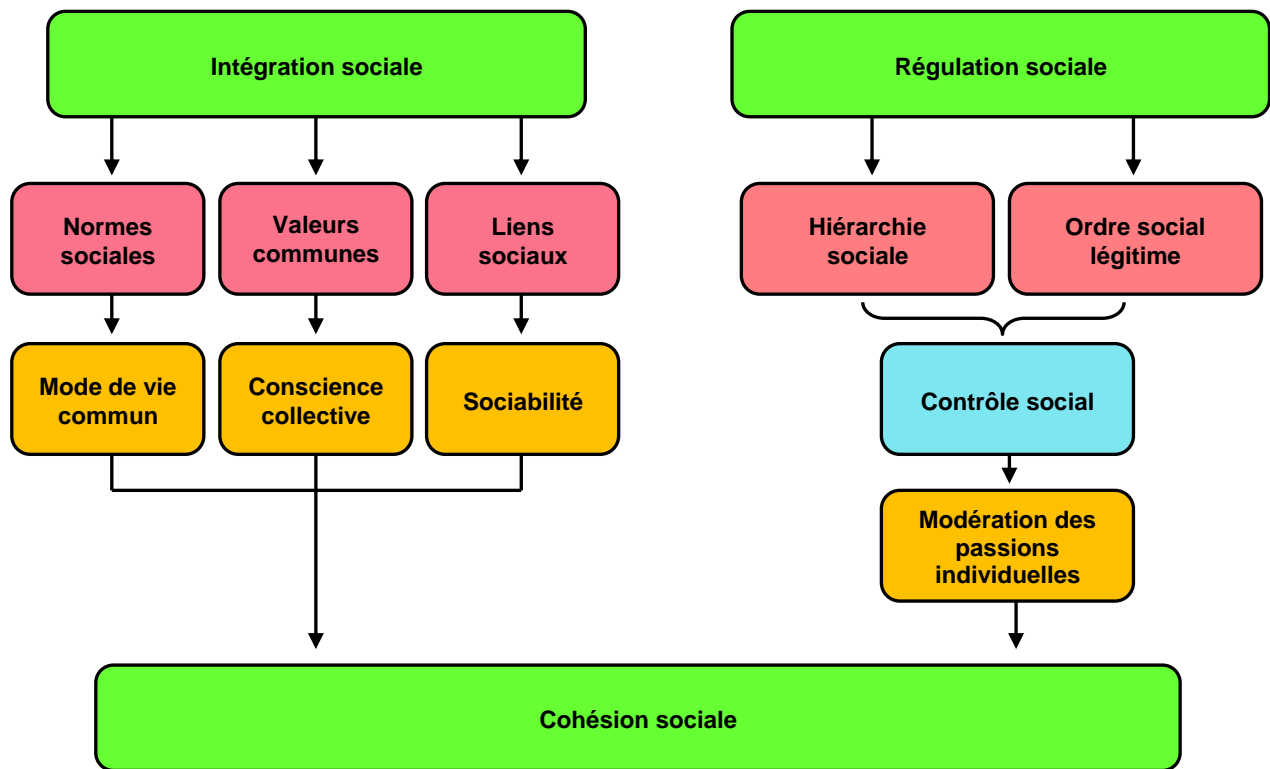
2. **La régulation sociale** suppose que les individus aient **intériorisés** les normes et les valeurs de la société afin qu'ils aient un comportement **conforme** à ce que la société ou le groupes social attend. Les **valeurs** représentent des idéaux collectifs, proposés par la société aux individus, qui vont orienter leurs conduites (la famille, le travail, l'argent, la liberté, la solidarité, la justice....sont des valeurs). Les **normes sociales** sont des modèles de comportement socialement acceptés qui découlent d'un système de valeur. La régulation implique donc :
- Un ordre social hiérarchisé et légitime avec ses règles, ses lois, ses normes ;
 - Une socialisation intense pratiquée par les différentes institutions de la société (famille, école...) ;
 - **Un contrôle social permanent qui comprend l'ensemble des moyens utilisés par la société et les groupes sociaux pour rendre les individus conformes.** Ce contrôle social s'accompagne de sanctions positives (récompenses) ou négatives (punitions).
 - **Les sanctions positives** visent à encourager les comportements conformes en valorisant l'individu qui adopte le bon comportement (approbation, bonne note, médaille, récompense...).
 - **Les sanctions négatives** visent à empêcher la transgression des normes en punissant les individus qui contreviennent aux règles (réprobation, amendes, mauvaise note...).

Le contrôle social peut prendre deux formes :

- **Les formes explicites, institutionnalisées**, formelles : elles sont gérées par des institutions spécifiques (Police, Armée, Justice, Etat, Eglise, Hôpital psychiatrique,...).
- **Les formes implicites, diffuses, informelles** : elles qui interviennent dans l'interaction sociale. Le contrôle social est fait par autrui, la collectivité dans son ensemble. C'est le contrôle le plus fréquent, le plus quotidien.

Si l'individu n'est pas régulé, il est :

- soit dans une situation d'**anomie**, c'est-à-dire livré à ses passions, soit parce que les règles sociales ne sont pas assez contraignantes, soit parce qu'elles sont mal définies ;
 - soit dans une situation de **déviance**, c'est-à-dire qu'il transgresse les normes et les valeurs en vigueur dans la société.
3. **En conséquence, une société peut maintenir sa cohésion sociale si :**
- ✓ Elle est capable de transmettre aux générations suivantes les valeurs et les normes partagées par tous afin que les individus aient une conscience commune et des relations sociales intenses ;
 - ✓ Elle est capable de s'adapter à l'évolution des mœurs initiée par les jeunes générations ;
 - ✓ Elle est capable de rassembler tous les groupes sociaux autour de projets communs qui les rendent solidaires (la consommation de masse pendant les trente glorieuses, par exemple).



d) – L'évolution des formes de solidarité et l'affirmation de la conscience individuelle

1. La naissance, à la fin du XIX^{ème} siècle, de la sociologie comme discipline visant une connaissance scientifique du social, résulte fondamentalement des inquiétudes provoquées par la **montée de l'individualisme dans les sociétés occidentales**. Sous la poussée conjointe des révolutions démocratique et industrielle, de nouveaux rapports sociaux, économiques et politiques bouleversent progressivement l'ordre social traditionnel. On observe simultanément un affaiblissement de l'emprise de la religion sur les représentations (sécularisation et laïcisation), une baisse de l'influence de la famille sur les destinées (égalisation des chances et idéal méritocratie) et un recul du pouvoir des autorités traditionnelles sur les individus (démocratisation). Durkheim construit un cadre théorique permettant à la fois d'expliquer les mécanismes sur lesquels reposent les phénomènes à l'œuvre et d'analyser les problèmes qu'ils posent. Son projet peut se résumer à l'élucidation d'un paradoxe : « *comment se fait-il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ?* »
2. Dans *De la division du travail social* (1893), Emile Durkheim cherche à comprendre les liens qui unissent les individus pour former une société. Peut-on craindre que les changements sociaux puissent remettre en cause la cohésion de la société ? La réponse de Durkheim est négative car la **division du travail social croissante**, qui accompagne ces transformations, ne provoque que le **passage d'une solidarité à une autre**, celui d'une société à « *solidarité mécanique* » à une société à une « *solidarité organique* ». Il s'appuie, pour cela, sur une analyse développée par Ferdinand Tönnies (1855-1936) qui oppose deux types de solidarité qui se succèdent : la **communauté** ou « *gemeinschaft* » et la **société** ou « *gesellschaft* ».
3. Dans les sociétés traditionnelles, la **division du travail est faible**, les individus sont semblables.
 - ✓ Les **activités de production économique étant faiblement différenciées**, les individus effectuent collectivement des tâches proches. Ils sont facilement substituables. Les divisions sociales que l'on y rencontre apparaissent essentiellement fondées sur la parenté, l'âge et le sexe.
 - ✓ La **conscience collective** (mêmes valeurs, mêmes sentiments, même sens du sacré) s'impose fortement pour souder des individus peu différenciés, pour unir leurs ressemblances et couvre totalement la conscience individuelle. L'individu n'existe pas par lui-même mais par le groupe.
 - ✓ Un **droit répressif** sanctionne les écarts : il punit et venge le groupe de tout acte qui transgresse la conscience collective ; la répression renforce et resserre le lien social.

En conséquence, la **solidarité est « mécanique »** (solidarité par similitude), c'est-à-dire qu'elle est fondée sur la ressemblance entre individus et leur conformité aux normes, aux valeurs et aux rôles sociaux traditionnels. Les actions sont conditionnées par l'appartenance au groupe et par la tradition. Ainsi, dans les sociétés traditionnelles, c'est la famille qui présidait au choix du conjoint dans le cadre de mariages arrangés visant à agrandir le patrimoine familial. Tout écart à la règle était sévèrement sanctionné. Le divorce était interdit et l'adultère était un crime (exemple, la lapidation des coupables).

4. Dans les sociétés industrialisées modernes, la solidarité deviendrait « organique » car les individus spécialisés, sont dépendants les uns aux autres, comme des organes du corps humain.
- ✓ Dans l'activité économique, les individus étant complémentaires, ils sont tous indispensables au bon fonctionnement de la société. C'est l'approfondissement de la division du travail qui est à l'origine de cette différenciation des tâches et des individus. Elle les particularise, les individualise. Résultat : ils ne partagent plus les mêmes croyances.
 - ✓ La conscience individuelle se dégage de la conscience collective qui ne s'impose plus avec la même force. Les individus s'autonomisent en partie des contraintes sociales.
 - ✓ Ici le droit est restitutif, il a pour objet la réparation : les infractions à la règle n'affectent plus le groupe dans son ensemble mais des parties spécialisées ; l'opinion y est donc moins sensible, les réactions sont moins passionnelles. Le droit doit permettre de réparer pour la réinsertion dans le tissu social.

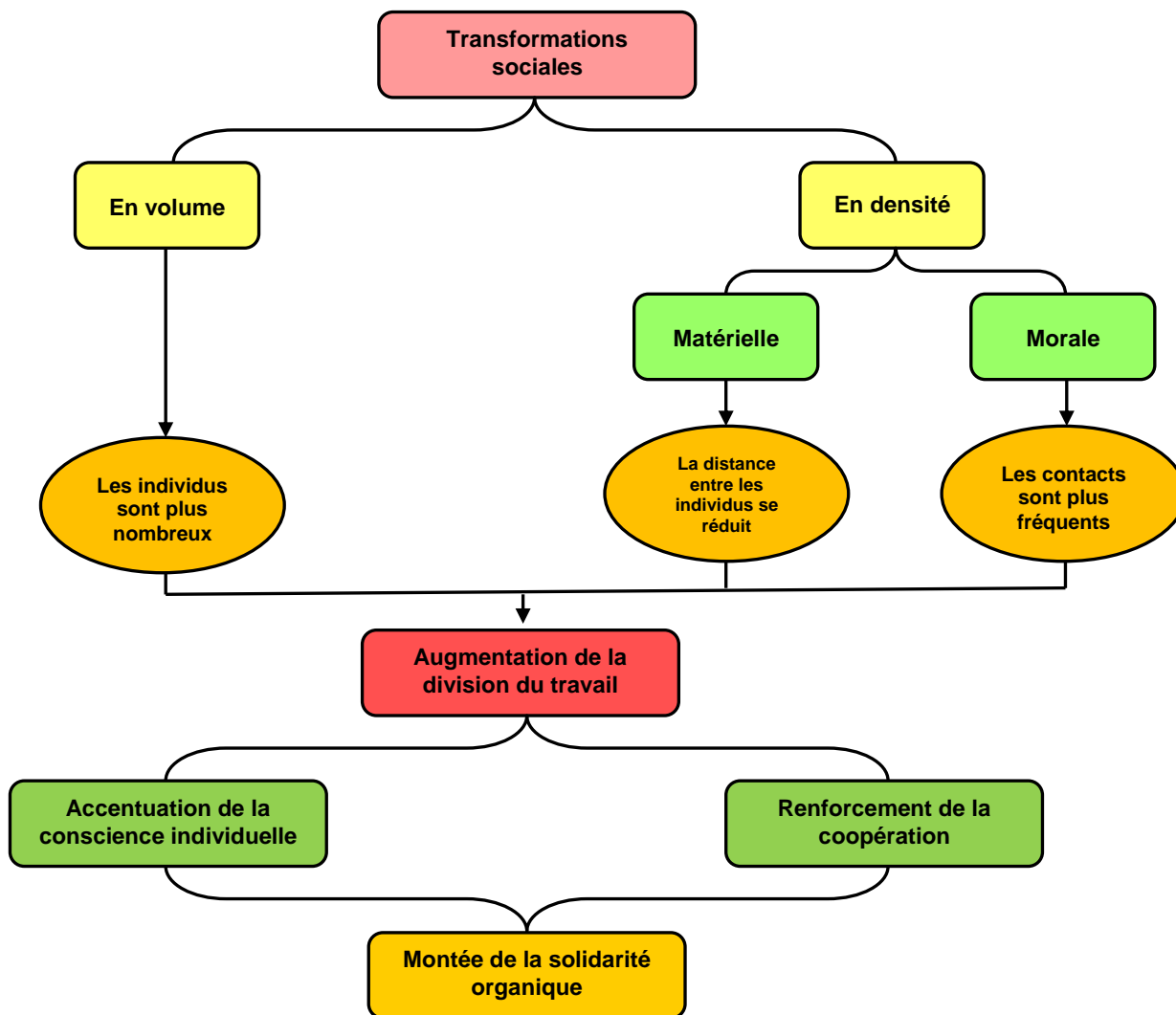
En conséquence la solidarité est « organique » (solidarité par complémentarité). L'existence de sous-groupes spécialisés à l'intérieur du groupe social ouvre la possibilité d'une autonomie individuelle. Cette moindre prégnance de la conscience collective laisse place aux diverses personnalités. Les individus auront des normes et des valeurs différentes en fonction de leur profession. Les décisions individuelles seront donc bien différentes au sein de la société. Ainsi, de nos jours, le mariage est un mariage d'amour indépendant de la volonté des parents. Le divorce par consentement mutuel est entré dans la loi et les mœurs ont fortement évolué sur le sujet.

Solidarité	Mécanique	Organique
Type de société	Communautés restreintes (famille, tribu, clan, village)	Société élargie et dense (ville, nation)
Division du travail	Faible division du travail (société agricole)	Forte division du travail (société industrielle)
Type de lien social	Liens communautaires (appartenance au groupe)	Liens sociétaires (complémentarité entre les individus)
Conscience sociale	Conscience collective forte (Unanimité de la pensée)	Conscience individuelle (Pluralisme de la pensée)
Déterminants des comportements	La tradition, la coutume (valeurs collectives)	L'intérêt, la raison (valeurs individuelles)
Contrôle social	Justice répressive (pression du groupe)	Justice restitutive (droits des individus)

4. La division du travail social désigne une répartition et une spécialisation des tâches nécessaires à la production de biens et de services entre les individus ou les groupes dans une société donnée. Elle ne se limite pas à la division technique du travail et comprend :
- La division sociale du travail : différenciation des activités en tâches relativement complexes dans la société (Justice, éducation, police, activités agricoles, activités industrielles, spécialisation en métiers).
 - La division fonctionnelle du travail : spécialisation des tâches au sein d'une organisation (fabrication, vente, comptabilité...au sein d'une entreprise, gestion du personnel, planification, production de services non marchands au sein d'un ministère...);
 - La division technique du travail : la spécialisation verticale (tâches de conception/tâches d'exécution) et la spécialisation horizontale (parcellisation des tâches) au sein de l'atelier ou du bureau.
 - La division sexuelle du travail (partage des tâches entre hommes et femmes).

La division du travail a un caractère moral car elle impose aux hommes de se plier à certaines exigences pour vivre dans la société moderne. C'est la division du travail qui fait de l'ensemble social un tout cohérent.

5. Pour Durkheim, la division du travail social ne peut être expliquée par la recherche individuelle d'une plus grande efficacité comme le fait Adam Smith. En effet, cela supposerait que les individus aient une conscience individuelle dans les sociétés à solidarité mécanique. Or, cette conscience est le fruit de la société à solidarité organique et cette dernière n'est apparue qu'après l'accroissement de la division du travail social. L'individu naît de la société et non l'inverse. Comment donc expliquer l'augmentation de la division du travail ou de la différenciation sociale au cours de l'histoire ?
6. Emile Durkheim l'explique par deux facteurs complémentaires :
- L'augmentation du volume de la population, c'est-à-dire la croissance démographique ;
 - L'accroissement de la densité de population, la densité géographique (habitants au Km²) mais aussi la densité sociale (l'augmentation des échanges et des contacts entre les individus).



Ces deux éléments provoquent une augmentation de la concurrence entre les individus qui les oblige à se spécialiser pour survivre, conformément au modèle de Darwin. La division du travail est une solution sociale pour la survie de la société car elle élimine le risque de compétition entre les individus rapprochés matériellement et socialement par contrats. La démultiplication des rôles permet de maintenir la paix dans le groupe en rendant ses membres nécessaires les uns aux autres. La caractéristique la solidarité organique est qu'on n'a plus besoin de ressembler aux autres pour être solidaire, il suffit que les hommes soient dépendants les uns des autres (par la division du travail). Dans ce type de solidarité l'individu et l'individualisme vont donc pouvoir se développer.

7. La division du travail social est donc une réponse positive au risque de désorganisation sociale. Elle produit de la solidarité et du lien social et assure la cohésion sociale de la société. La société en se développant se spécialise davantage, ce qui enlève aux individus leur autonomie et les rend interdépendants. La solidarité organique ne signifie cependant pas l'absence de contraintes collectives. Puisque chaque individu a une place dans la division du travail, sans occuper les autres places, il a besoin des autres pour vivre tout comme les autres ont besoin de lui. Par exemple, sans tanneur, le cordonnier ne pourrait pas avoir de cuir pour faire de chaussures. Et sans cordonnier, le tanneur ne pourrait pas avoir de chaussures à ses pieds. Il y a donc une cohésion sociale forte malgré le poids croissant de l'individualisme avec la solidarité organique.

e) – **La division du travail ne produit pas toujours de la solidarité**

1. **Dans la société traditionnelle, il existe des institutions fortes** (la famille, la religion, l'Etat, les corps de métier) qui socialisent l'individu dans le même sens pour lui faire accepter la société telle qu'elle est. La Religion, par exemple, réglementait les aspirations des ouvriers en leur promettant un monde meilleur. Le paternalisme social des patrons était là pour leur faire accepter leur sort. De même, l'Etat et les corporations contrôlaient les rapports marchands pour éviter les excès (le prix du blé était contrôlé, par exemple, pour éviter les émeutes). L'économie est alors encadrée dans le social. Enfin, la famille contrôlait sévèrement l'éducation des enfants et le choix du conjoint.
2. **Dans la société industrielle, le poids des institutions sur l'individu diminue.** L'intégration et la régulation peuvent se faire plus difficilement. On peut observer ainsi des **formes pathologiques de la division du travail** : les individus et les fonctions sociales ne sont pas coordonnés entre eux. La division du travail peut alors séparer les individus, les « enfermer » car la conscience collective ne les attache plus entre eux. D'où des conflits sociaux plus âpres. Durkheim envisage plusieurs mauvais fonctionnements de la division du travail :

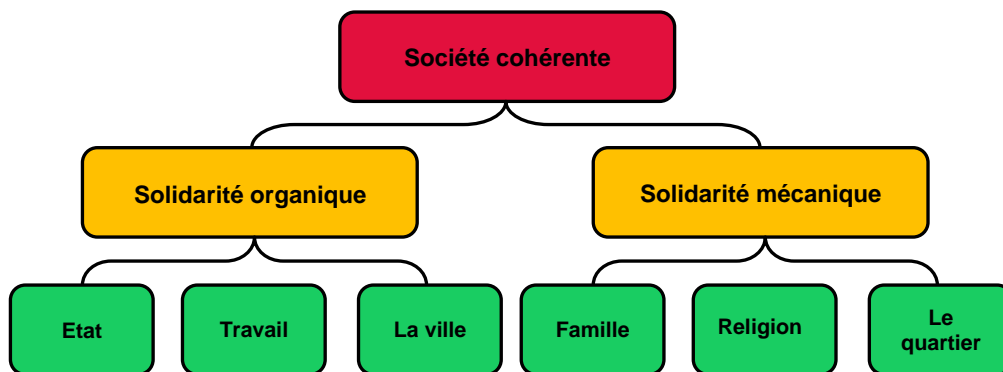
	Excès	Insuffisance
Régulation	Travail bureaucratique	Travail anémique
Intégration	Travail contraint	Travail en miettes

3. **Ainsi, la division du travail ne plus produit pas toujours de la solidarité** lorsque les contacts entre les « organes » sont insuffisants (manque de contiguïté). Cet affaiblissement du contrôle social peut provoquer une perte du lien social pour deux raisons :
 - ✓ **L'individualisme peut conduire à l'anomie** lorsque l'individu n'a plus de règles contraignantes ou lorsque les règles sont contradictoires, ce qui l'empêche d'orienter sa conduite et ce qui libère ses désirs infinis et une frustration permanente. Ainsi, la montée du suicide anémique au moment des crises et des périodes de forte croissance économique est dû au fait que la tradition ne règle plus la vie et que la concurrence entre les individus est de plus en plus âpre. De même, il existe une **anomie domestique** qui obéit aux mêmes principes: dans les sociétés où le mariage est stable, l'homme bénéficie de la contrainte imposée par la société à la satisfaction des passions. Le mariage «règle» la «vie personnelle» et donne à l'époux un «équilibre moral». Au contraire, dans les sociétés où le divorce est répandu, c'est-à-dire dans les sociétés où les mariages, même s'ils n'aboutissent pas à des divorces, sont plus fragiles, la régulation exercée par la société est moins puissante et l'homme ne trouve plus devant lui la limite imposée à ses passions. C'est pourquoi, explique Durkheim, le taux des suicides est plus élevé dans les sociétés où le mariage est plus fragile. L'anomie est donc un concept qui permet de caractériser les sociétés et les individus. En effet, lorsque la division du travail est anémique cela signifie que les individus n'obéissent pas à des règles qui leur sont imposées de l'extérieur, par la société. Mais cela signifie aussi que les sociétés sont organisées de telle manière qu'elles n'ont pas le pouvoir d'imposer aux individus des règles permettant d'assurer l'harmonie sociale.
 - ✓ **L'individualisme peut conduire à un égoïsme** lorsqu'il y a un défaut d'intégration. *L'égoïsme est un excès d'individualisme* c'est à dire que, dans son comportement, l'individu oublie les autres et la société. Naturellement, le degré d'égoïsme caractérisant un individu n'est pas une affaire de choix personnel ou de psychologie, mais résulte du type de société dans laquelle un individu est placé et de la situation qu'il occupe. Ainsi, la montée du suicide égoïste est le signe de ce défaut d'intégration. L'individu est moins intégré et la société intègre moins. Un célibataire se suicide davantage qu'une personne mariée. La famille avec enfants protège davantage du suicide que le couple, les protestants se suicident plus souvent que les catholiques ...(*Le Suicide* - Durkheim – 1897).
4. **Pour éviter les excès de l'individualisme, Emile Durkheim propose plusieurs solutions :**
 - ✓ **La création d'une morale laïque** véhiculée par l'Etat qui remplacera la morale religieuse véhiculée par l'Eglise. D'une certaine façon, l'amour de la Nation doit remplacer l'amour de Dieu. Les valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité, démocratie...) doivent se substituer aux valeurs religieuses. La citoyenneté est une des façons d'intégrer les individus dans la société.
 - ✓ **De même, l'Ecole apparaît comme un autre élément essentiel de la régulation sociale** : elle socialise les jeunes en leur inculquant des règles qui les adaptent à la vie sociale. L'éducation, selon Emile Durkheim, doit se fonder sur une **morale laïque** qui soude les individus en lissant leurs différences et en leur présentant un idéal qui rend désirable le devoir. La morale laïque est appelée à remplacer la morale religieuse. Ces propositions renvoient au rôle des instances d'intégration qui jouent un rôle important dans la cohésion de la société.

- ✓ **La création de groupements professionnels** d'entreprise ou de branche réunissant ouvriers et patrons. Ils devraient permettre de resserrer les liens sociaux en favorisant les contacts entre les individus dans des sociétés où la sphère économique est devenue dominante. Le groupe professionnel a comme avantage d'être un intermédiaire entre la Famille et l'Etat. Il suit les travailleurs tout le long de leur vie active. Il les socialise et leur donne une conscience collective (les « ordres » des professions libérales, ordre des médecins, ordre des avocats...ont leur propre règles de fonctionnement, leur propre déontologie, leurs propres organes de contrôle qui unifient ces professions).
- 5. **Ainsi, les « formes anormales » de la division du travail sont des dysfonctionnements** qui empêchent la division du travail de produire de la solidarité. Elles affectent les processus de socialisation et de régulation sociale et menacent tant *l'intégration de l'individu* à la société, c'est-à-dire son insertion dans les différents groupes sociaux au sein desquels il doit évoluer, que *l'intégration de la société elle-même*, c'est-à-dire sa cohésion.

f) – Les deux formes de solidarité ne s'excluent pas

1. **Les deux formes de solidarité ne s'excluent pas l'une l'autre.** Elles peuvent coexister. Nos sociétés tendent bien vers l'individualisme mais elles préservent aussi les liens communautaires. On assiste même, de nos jours, à une certaine valorisation des liens communautaires devant la montée d'un individualisme excessif.
2. On notera également que Durkheim n'écarte pas totalement l'idée que **des formes de solidarité mécanique puissent persister** même lorsque le niveau d'avancement du processus de division du travail a imposé de façon générale la solidarité organique. Par exemple, si l'État, selon Durkheim, concourt à l'émancipation des individus vis-à-vis des allégeances locales, des tutelles traditionnelles et des dépendances personnelles, il menace de devenir despotique dès lors qu'il a affaire à des individus isolés, inorganisés et confrontés directement à lui. Les solidarités organiques ne peuvent donc devenir exclusives : **d'autres formes de regroupements, fondés sur une similitude forte** (la famille) ou relative (les organisations professionnelles) **sont nécessaires pour assurer la cohésion sociale**. La persistance des liens communautaires traditionnels, reposant sur des croyances partagées et des valeurs communes, n'est donc pas totalement absente des analyses de Durkheim. Neil J. Smelser souligne que « *Durkheim ne sait trop que penser du destin ultime de la solidarité mécanique* » et qu'en conséquence, ses analyses renvoient simplement « *à la force inverse des deux principes d'évolution des civilisations* » que sont la solidarité organique et la solidarité mécanique. Bien que le déclin des fondements traditionnels de l'intégration – liens sociaux fondés sur le sang, la religion, la langue, les coutumes – soit avéré, la solidarité mécanique s'amenuise-t-elle réellement lorsque la complexité sociale augmente ?
3. **On observe que nombre de liens sociaux contemporains entretenus par des groupes, des mouvements ou des institutions conservent des dimensions relevant de la solidarité mécanique.** Des communautés basées sur la coutume locale, la langue ou l'appartenance ethnique, certains nouveaux mouvements sociaux défendant un style de vie particulier ou encore des mouvements religieux ou spirituels, plus ou moins rattachés à la tradition, continuent de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées. Ils manifestent une forte capacité d'intégration et exercent une socialisation dont les effets sont perceptibles sur les identités individuelles. Les liens qu'ils tissent, fondés sur la similitude et la proximité d'origine (l'ethnie), de lieu (régionalisme et coutumes), de croyances (groupes religieux ou spirituels), de culture (style de vie) ou de valeurs (causes à défendre), apparaissent caractéristiques de la solidarité mécanique. Ainsi, les jeunes de banlieues, par leur insertion différente dans le vie active (certains sont scolarisés, d'autres sont au chômage, d'autres ont un emploi), participent à la solidarité organique. Mais leur expérience commune de la vie en banlieue, des discriminations, des relations de voisinage, donnent naissance à une conscience collective forte qui est le signe d'une solidarité mécanique.



B – L'individualisme remet-il en cause la cohésion sociale ?

a) – Les étapes du processus d'individualisation

1. **La démocratisation de la société s'est accompagnée d'un processus d'individuation.** Le terme désigne *le fait de devenir un individu et d'être doté d'une existence singulière*. La notion d'**individualisme**, plus récente, correspond au **processus d'autonomisation** de l'individu et de sa liberté vis-à-vis de ses groupes sociaux d'appartenance. Il s'agit d'un **processus d'émancipation** qui va permettre à l'individu de se construire lui-même. Alors que les sociétés anciennes se caractérisaient par leur « holisme » (selon l'expression de Louis Dumont) et par leur structure hiérarchique (systèmes des castes en Inde, hiérarchies des ordres — clergé, noblesse, Tiers État — dans l'Ancien Régime en Europe), la société moderne (au moins en Occident) est dominée par des valeurs d'égalité et de liberté, caractéristiques de l'individualisme. L'individualisme est donc un processus d'émancipation qui ouvre l'accès à la liberté et à l'égalité.
2. **Dans les sociétés modernes, l'autonomie des individus progresse et tend à rendre les liens sociaux plus personnels, plus électifs et plus contractuels.** Ainsi, l'arrivée d'Internet a pu faire croire au développement de liens virtuels (les réseaux sociaux) au détriment des liens réels de face à face. En réalité, on s'aperçoit qu'Internet renforce les liens forts traditionnels (familiaux, amicaux) et crée des liens faibles nouveaux qui peuvent être mobilisés dans certains cas. Georg Simmel, dans la « *Différenciation sociale* » (1894), avait distingué les liens sociaux selon qu'ils se déployaient au sein des communautés ou au sein de la société.
 - ✓ **Dans les communautés**, l'étroitesse des relations interindividuelles est telle que la conscience de soi de l'individu se fond dans le groupe dont il revêt l'identité.
 - ✓ **Dans la société**, l'individu appartient à divers « *cercles sociaux* » vers lesquels ses aspirations et ses intérêts le conduisent. Plus, le nombre de cercles est élevé et varié, plus il prend conscience de son individualité et mieux celle-ci se réalise. Dans la même optique, la multiplication des communautés d'intérêts, en partie au détriment des communautés traditionnelles, accentue le processus d'individualisation. En effet, elles agrègent des individus qui, au-delà des intérêts qu'ils ont en commun, sont présents dans différents cercles sociaux (appartenances familiale, politique, religieuse, professionnelle, locale, associative, etc.). Ces entrecroisements de cercles sociaux, propres à chaque individu, font ressortir sa singularité.

Lorsque les cercles sociaux s'organisent selon un modèle concentrique, les différentes appartenances s'emboîtent les unes dans les autres et se renforcent mutuellement, l'autonomie de l'individu reste limitée. En revanche, **lorsque les différents cercles deviennent indépendants** au point d'être juxtaposés les uns à côté des autres, **l'indépendance de l'individu, alors maximale**, lui assure une grande liberté et son identité s'enrichit de multiples dimensions.

3. **On peut distinguer deux étapes dans ce processus d'individuation**, si l'on suit le sociologue François de Singly (*L'individualisme est un humanisme* – 2004) :
 - ✓ **Au départ, il s'agit d'un individualisme universaliste ou abstrait** : à partir du XVIII^e siècle, l'homme se libère des contraintes communautaires et de l'autocratie politique pour devenir un citoyen au plan politique et un salarié consommateur au niveau économique. La première modernité a remplacé *Dieu* par la *Raison*, fruit de l'intellect et par la *Volonté collective*, fille du peuple majeur et éclairé. Le citoyen est donc libre de mener les actions qu'il souhaite à condition de respecter la liberté des autres et les normes juridiques et sociales en vigueur. Le citoyen est un individu libre et éclairé, qui s'est affranchi de toutes ses attaches traditionnelles (la famille, le village, l'Eglise, le clan, la corporation) par l'exercice de la Raison, soit une faculté intellectuelle qui rend possible l'exercice du « libre arbitre » dans la sphère politique. L'individu n'est donc plus lié à son statut. L'isoloir, au moment du vote, lui permet de prendre sa décision sans tenir compte de ses appartenances sociales. Durkheim avait théorisé ce type d'individualisme dans une société où la cohésion sociale est obtenue par une « solidarité organique » qui suppose une socialisation des individus par différentes institutions sociales qui lui transmettent les normes et les valeurs de la société démocratique.
 - ✓ **A partir des années 60, on voit apparaître un individualisme particulariste ou concret** qui valorise l'individu particulier, avec ses problèmes propres. L'individu se libère peu à peu des institutions qui l'enserment pour se construire lui-même en interaction avec les autres. Il devient un individu singulier. L'individualisme particulariste met l'accent sur le caractère unique de chaque individu. Pour beaucoup de critiques (Alain Ehrenberg, Antony Giddens, Ulrich Beck), l'individualisme universel et abstrait s'estompe progressivement au profit de valeurs mettant de l'avant l'originalité, l'authenticité, et l'indépendance de chacun. Pour ces derniers, c'est ce recentrage sur l'Ego qui fonde d'ailleurs la deuxième modernité ou la *postmodernité*. L'individu devient la référence à partir de laquelle se codifie l'espace privé et cela s'accompagne d'une demande de reconnaissance de cette réalité privée dans l'espace public (« c'est mon choix »). L'individu singulier souhaite que l'on respecte son indépendance et choisit les personnes qu'il veut fréquenter ainsi que les normes et les valeurs qu'il souhaite adopter. Le « droit de choisir sa vie » au milieu du pluralisme des valeurs et de l'hétérogénéité des modes de vie devient la norme sociale

	Individualisme abstrait (Universaliste)	Individualisme concret (Particulariste)
Date	Première modernité Du XVIIIe siècle aux années 1960	Seconde modernité Des années 1960 à nos jours
Processus d'autonomisation	<ul style="list-style-type: none"> L'individu se libère de sa communauté d'appartenance 	<ul style="list-style-type: none"> L'individu se libère de ses groupes sociaux d'appartenance
Identité	<ul style="list-style-type: none"> Identité statutaire 	<ul style="list-style-type: none"> Identité personnelle
But	<ul style="list-style-type: none"> Etre inséré dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> Etre soi-même
Socialisation	<ul style="list-style-type: none"> Socialisation verticale 	<ul style="list-style-type: none"> Socialisation horizontale
Lien social	<ul style="list-style-type: none"> Lien sociétaire 	<ul style="list-style-type: none"> Lien électif

4. Plusieurs facteurs ont pu jouer dans ce développement de l'individualisme concret :

- ✓ **Le développement de la démocratie** : en égalisant les conditions, Alexis de Tocqueville a montré, dès 1830, que l'individualisme était consubstantiel à la démocratie. Ainsi, le fait que les femmes soient, peu à peu, considérées comme des citoyennes à part entière, leur a permis de s'émanciper des traditions et de leurs maris pour revendiquer leur place dans la société.
- ✓ **Le développement de la division du travail** : en développant les fonctions, les métiers, les tâches, elle a facilité l'émancipation vis-à-vis des contraintes sociales traditionnelles. Ainsi, l'apparition et la montée de l'Etat-Providence a permis aux familles de ne plus être totalement en charge des vieilles générations. Ces dernières souhaitent d'ailleurs vivre leur vieillesse en totale autonomie, au moins jusqu'au quatrième âge.
- ✓ **La diversité des instances de socialisation** : elles offrent aux individus a offert aux individus des normes et des valeurs différentes dans lesquelles l'individu va pouvoir choisir pour définir ses propres règles de comportement. Ainsi, Le foulard dit « islamique » témoignerait moins d'un retour du religieux dans la société que d'une tension entre plusieurs modes de détermination du rôle du sujet dans la collectivité. Le choix de la porter est plus une façon d'appartenir à une communauté stigmatisée que d'affirmer sa croyance religieuse.
- ✓ **L'évolution de la consommation de masse** : elle tend à privatiser et à individualiser l'usage des biens ce qui permet de s'autonomiser et de se différencier socialement. Ainsi, les téléphones portables ont permis aux jeunes d'acquérir une autonomie vis-à-vis de leurs parents et de constituer leurs réseaux sociaux.

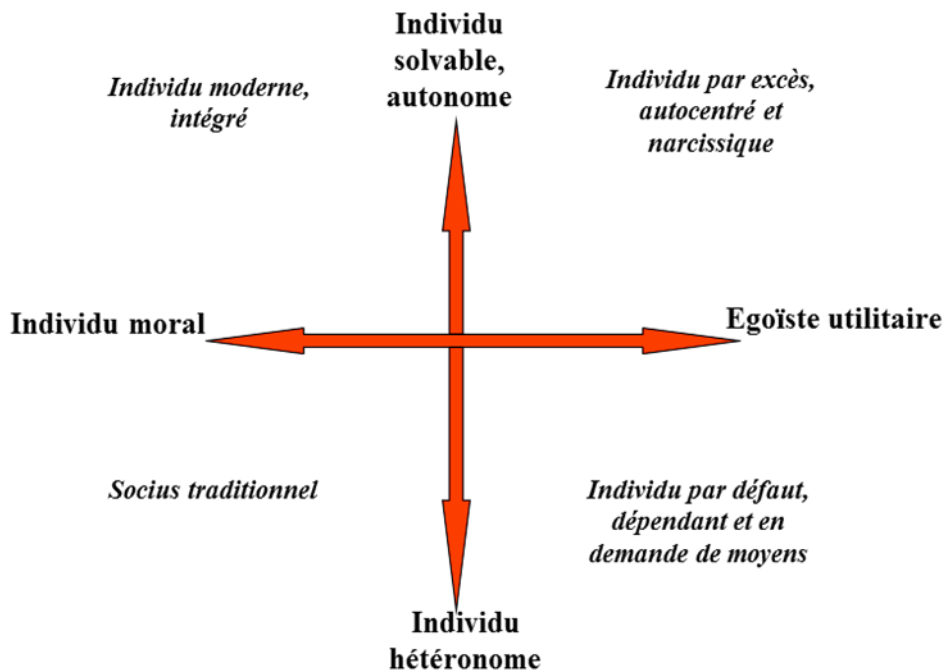
b) – L'individualisme est-il un égoïsme ?

1. **Les sociologues se divisent sur les effets de l'individualisme particulariste**. Va-t-il mettre fin au lien social ? Va-t-il, au contraire, favoriser l'émergence de nouveaux rapports sociaux ? On distingue :
 - ✓ **Un individualisme positif** : l'individu ne peut se passer de l'autre mais c'est lui qui choisit sa relation sans pression du social. Ainsi, le mariage d'amour a remplacé le mariage arrangé de nos ancêtres. L'individu s'est émancipé. Il construit sa relation avec les autres. Il s'agit donc d'un **individualisme relationnel**. Ainsi, les travaux de Pinçon et de Pinçon-Charlot ont montré que la Bourgeoisie savait mobiliser ses relations sociales pour se reproduire socialement.
 - ✓ **Un individualisme négatif** s'il aboutit à la naissance d'un **individu solitaire** coupé de la société, au comportement anémique. Il peut être observé dans les couches populaires où se côtoient les travailleurs précaires, les chômeurs de longue durée, les jeunes immigrés, c'est-à-dire des ensembles éclatés qui n'ont plus le sentiment de faire partie d'un collectif. Il peut entraîner **un repli sur soi** (égocentrisme) ou sur de petites communautés (tribalisme) ce qui lui fait perdre le sentiment d'appartenance à une communauté de destin. Cet individualisme semble être dû à un affaiblissement des instances d'intégration et peut remettre en cause la cohésion sociale (montée du racisme et de la xénophobie, par exemple).
2. **1^{ère} thèse** : **L'individualisme négatif remet en cause le lien social et la volonté de vivre ensemble**. L'individualisation s'accompagne d'une fragilisation des individus Plusieurs indicateurs vont dans ce sens :
 - ✓ **L'affaiblissement du lien religieux** : diminution des croyances religieuses, des pratiques religieuses, des vocations, du sacerdoce...car la société s'est peu à peu sécularisée. Ceci ne signifie pas l'absence de croyance religieuse mais leur individualisation. Les individus « bricolent » leur propre religion à partir des valeurs et des normes religieuses existantes. Ainsi, très peu de personnes, qui se disent catholiques, obéissent aux règles de l'Eglise qui régissent la sexualité.
 - ✓ **L'affaiblissement du lien familial** : baisse des mariages, apparition du divorce, baisse de la natalité, croissance des familles monoparentales et du célibat, éloignement des enfants à l'âge adulte. Là encore, les liens familiaux ne disparaissent pas mais ils se recomposent et sont moins contraignants.

- ✓ **L'affaiblissement des liens syndicaux et associatifs** : baisse du taux de syndicalisation, diminution de la participation aux élections professionnelles, aux grèves, baisse du bénévolat...qui peuvent s'expliquer par le manque de temps ou la bureaucratisation de ces organisations mais qui ont pour raison principale la perte de conscience du collectif et des intérêts communs à défendre.
 - ✓ **L'affaiblissement du lien politique** : baisse du taux de participation aux élections, du nombre d'inscrits dans les partis, disparition du militantisme, sentiment d'une coupure entre les élites politiques et le peuple...qui montrent un déclin de la citoyenneté.
 - ✓ **L'affaiblissement du lien civique** : montée des incivilités dans l'espace public, affaiblissement des règles de politesse, croissance de la petite délinquance...qui incitent les individus au repli sur soi et à une demande de plus grande autorité de la part des pouvoirs publics.
 - ✓ **L'affaiblissement du lien sociétaire** : on observe une tendance au séparatisme social et ethnique qui conduit à un repli sur de petites communautés de semblables qui ne fréquentent pas les autres groupes sociaux ni spatialement ni socialement. Ainsi, aux Etats-Unis, les « Gates communities » enferment les propriétaires de logements dans des ensembles sécurisés et fermés.
3. **Plusieurs sociologues ont analysé cette tendance à l'individualisme négatif** :
- ✓ **Alexis de Tocqueville**, dans « *De la démocratie en Amérique* » (1840) considère que les sociétés démocratiques rendent les individus individualistes et matérialistes. Chacun cherche à améliorer sa situation matérielle. On s'isole alors de ses concitoyens et se retire à l'écart avec sa famille et ses amis. On assiste donc à un repli sur la sphère privée. D'où une perte du sens civique et un affaiblissement du fonctionnement de la démocratie.
 - ✓ **Emile Durkheim** (*Le suicide* – 1897) avait montré qu'un manque d'intégration et la libération des désirs risquaient d'entraîner un excès d'individualisme et favoriser une « infinité des désirs » prélude à la frustration et à la désillusion. **L'égoïsme et l'anomie** guettent l'individualisme particulariste.
 - ✓ **Alain Ehrenberg** (*La fatigue d'être soi* – 1998) pense que cette recherche épuisante de soi même est à l'origine d'un grand nombre de dépressions actuelles. **L'individu est déchiré**. La responsabilité de l'individu face à ses choix personnels crée des tensions qui peuvent, soit entraîner des souffrances psychologiques, aggravées lorsque la solidarité sociale fait défaut, soit, au contraire, le pousser à agir positivement.
 - ✓ **Marcel Gauchet** (*La démocratie contre elle-même* – 2002), pense que l'individualisme contemporain est le point d'aboutissement inévitable du processus démocratique : on ne peut faire procéder la société politique du choix des individus sans qu'ils aspirent à exercer leur autonomie dans l'ensemble de la vie sociale. Pour lui, cependant, l'individualisme a changé de nature : d'émancipateur et tourné vers l'avenir, **il est devenu identitaire** et tourné vers le passé.
 - ✓ **Robert Castel** (*L'individu hypermoderne* – 2005) craint que se développe un type d'échanges sociaux qui n'a plus de social que le nom puisqu'il se réduit à des investissements psychologiques. La société individualiste risque de déchirer le lien social avec deux types extrêmes d'individus, chacun marqué par une tendance à l'anomie pour des raisons d'ordre différent. **L'« individu par excès »**, qui débordant de subjectivité et animé par un grand souci de lui-même, se détache du social et l'« **individu par défaut** » qui n'arrive pas à s'accrocher à cette société contemporaine, qui n'en a ni les codes, ni les ressources suffisantes.
 - ✓ **Louis Chauvel** (*Les classes moyennes à la dérive* – 2006) met en lumière une dernière conséquence négative de l'individualisme moderne. Pour lui, l'individualisme marqué par le libéralisme des mœurs est un produit des classes moyennes mais une contradiction flagrante va apparaître lorsque ces modèles d'individualisme seront adoptés par les catégories populaires qui n'ont pas les moyens d'y faire face. Ainsi la fondation de familles recomposées peut être une source d'enrichissement social par l'extension des relations que cela suppose mais si on n'a pas les moyens d'entretenir ces réseaux, cela peut devenir un véritable piège, une source de frustrations et de déstabilisation

Typologie des individus selon Louis Chauvel

	INDIVIDU SOLVABLE ET AUTONOME	INDIVIDU HETERONOME
INDIVIDU MORAL (Ouvert sur l'autre)	Individu moderne intégré	Individu traditionnel intégré
INDIVIDU EGOÏSTE ET UTILITARISTE	Individu par excès	Individu par défaut



Ainsi, des conditions socioéconomiques précises doivent être réunies pour permettre aux individus de s'individualiser. Les **liens de dépendance personnelle** (parenté, paternalisme, patronage) **reculent** tandis que les **relations plus impersonnelles progressent** à travers la médiation d'institutions (droit du travail associé au salariat, Etat-providence et redistribution, administration et services publics) qui participent positivement à l'autonomie de l'individu. Que se passe-t-il lorsque ces conditions ne sont pas réalisées ? Pour Robert Castel, la promotion du salariat a été historiquement indissociable de la promotion de l'individu puisqu'elle a conduit à diminuer les tutelles traditionnelles et les liens de subordination. Mais, il convient de bien souligner que c'est par l'intermédiaire de collectifs que des protections sociales ont pu être mises en place et contribuer à l'autonomie des individus. **L'affaiblissement de ces collectifs** entraîne le recul des protections et débouche sur un **individualisme négatif**, c'est-à-dire un individualisme par soustraction d'attaches, de protections, de statut et de reconnaissance. La **désaffiliation** décrit ainsi les mécanismes qui amoindrissent l'intégration par le travail et appauvrissent les liens sociaux et familiaux.

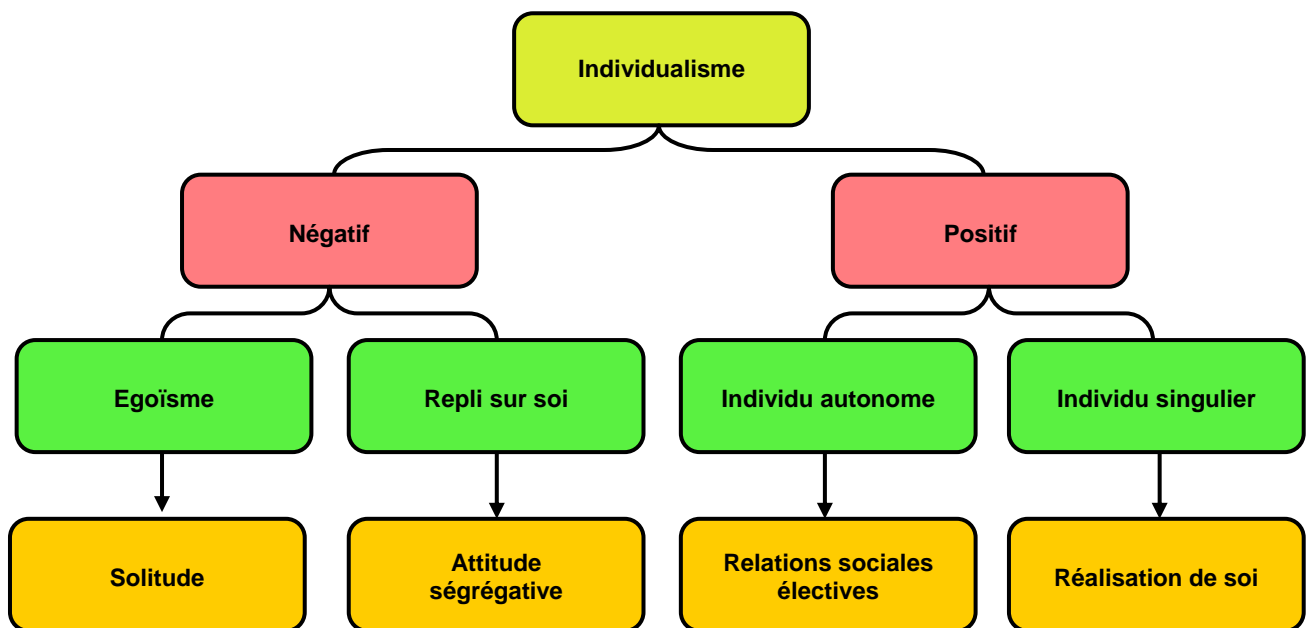
4. **2^{ème} thèse** : **L'individualisme positif, fondé sur le lien électif, construit de nouveaux liens sociaux.** François de Singly (*L'individualisme est un humanisme* – 2004) considère que l'individualisme contemporain a trois dimensions :
 - ✓ **L'individualisme émancipateur** : chacun à la possibilité de se construire et d'habiter une identité singulière qui n'est pas figée au cours de la vie. Cette émancipation s'inscrit dans un contexte collectif qui suppose que la société mette en place des politiques de reconnaissance de ces identités singulières. Chacun porte l'habit qu'il lui plaît mais ces habits sont du « prêt à porter » imposé par l'industrie.
 - ✓ **L'individualisme créateur** : La principale caractéristique de l'individu contemporain n'est donc pas la remise en cause des groupes mais la possibilité de rejoindre et de se détacher des divers groupes d'appartenance et de référence. L'individu se caractérise alors, non pas par l'absence de liens sociaux, ce qui est difficilement pensable, mais par ses filiations multiples et successives. Chacun doit alors « bricoler », « construire » sa situation à partir de ce que la société offre en tenant compte des autres. Mais cela suppose que chacun puisse se connaître, « trouver son authenticité », « être soi » et entamer un processus d'auto-construction. **L'indépendance** marque donc l'émancipation, c'est-à-dire la rupture avec les autorités, alors que **l'autonomie** renvoie à la capacité de l'individu d'avoir et de construire son monde personnel.
 - ✓ **L'individualisme qui repose sur la reconnaissance et la justice** : la reconnaissance de l'autre suppose accepter des limites à sa liberté et l'égalité en droit et en situation.

Ces trois dimensions donnent naissance à quatre figures de liens sociaux :

- **Le lien citoyen** qui permet la participation aux décisions politiques et d'apprendre les règles de vie commune. Il semble être désinvesti et il doit être reconstruit sur de nouvelles bases.
- **Le lien électif** qui repose sur la forme idéale de l'amour. C'est la relation où l'individu se sent reconnu comme unique, original et par laquelle il accède à son identité personnelle.
- **Le lien marchand** qui implique un individualisme concurrentiel ou compétitif pour avoir accès aux ressources.
- **Le lien humaniste** qui fait que l'individu a le sentiment d'appartenir à la commune humanité.

Ces différents liens ne peuvent s'articuler que si les individus disposent de ressources suffisantes pour les réaliser ce qui suppose que l'Etat opère une redistribution dans le sens de la solidarité. Ainsi, le développement de réseaux d'échanges de biens et de service sur Internet est une façon de reconstruire le lien social à la fois au niveau local (petite société), au niveau national (grande société) et au niveau mondial (très grande société) ce qui permet des rencontres qui n'auraient pas pu exister auparavant. De même, le bénévolat et le monde associatif existent toujours et se développent dans des domaines nouveaux (les sans papiers, les sans logement, les indignés...) ce qui montre que la société civile sait s'organiser et créer du lien.

5. **Face à la multiplicité des liens sociaux, l'individu doit à la fois « compter sur » et « compter pour » quelle que soit la nature du lien social en question** : lien de filiation, lien de participation élective, lien de participation organique aux activités socioprofessionnelles ou lien de citoyenneté. C'est à partir de ces quatre types de liens sociaux que les individus déclinent leur identité. La référence à la nation, l'appartenance à des groupes sociaux plus restreints, la profession ou les origines familiales se combinent et constituent le système de relations au sein duquel les individus développent leur vie sociale. Lorsque l'individualisme prend de la consistance, le rapport des individus à chacun de ces liens sociaux change. Par exemple, la socialisation familiale tend à privilégier l'autonomie des individus et l'autorité qu'elle exerçait sur lui dans les sociétés traditionnelles s'affaiblit. Cependant, le lien de filiation ne diminue pas forcément en intensité, son contenu affectif, par exemple, peut demeurer particulièrement fort.



Conclusion :

1. **L'individualisme ne doit donc pas se confondre avec l'égoïsme** : il est parfaitement compatible avec l'ouverture à autrui et la construction du lien social à partir de l'autonomie même des individus. Mais il est indissociable des exigences de construction de l'identité individuelle et sociale qui sont sources de tensions et de clivages.
2. **De plus, l'individualisme doit être relié à l'organisation de la société.**
 - ✓ **D'une part, ce sont les transformations sociales (division du travail, démocratisation, industrialisation de la société) qui donnent naissance à l'individuation des mœurs** car ces transformations affaiblissent le poids des institutions intégratrices.
 - ✓ **D'autre part, la progression de l'individualisme a permis de tracer, pour un temps, la frontière entre ce qui relève de la sphère privée et de la sphère publique.** La défense d'une sphère privée ne signifie pas le refus des autres et des relations sociales.
 - ✓ **Enfin, l'individualisme n'est pas vécu de la même façon dans les pays.** Dans les pays du Nord, on concilie individualisme des mœurs et le sentiment d'appartenir à une communauté. Au Sud, l'individualisme se construit contre l'Etat et la société. Mais, ceci n'empêche pas la participation à des actions de solidarité pour un certain nombre de causes (associations caritatives, associations écologiques...).